

Ordre du jour de la séance publique

1. Procès-verbal de la séance publique précédente - approbation
2. Intercommunales diverses - ordre du jour - Approbation
3. Compte 2019 de la Fabrique d'église Notre Dame de Rosaire de Moha - Décision
4. Demande d'accès à la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale pour la période 2020 à 2024 - Décision
5. Compte 2019 de la Fabrique d'église Saint Jean-Baptiste de Huccorgne - Prorogation du délai de tutelle
6. Compte 2019 de la Fabrique d'église Saint Pierre de Vinalmont - Prorogation du délai de tutelle
7. Compte 2019 de la Fabrique d'église Saint-Lambert de Bas-Oha - Prorogation du délai de tutelle
8. Compte 2019 de la Fabrique d'église Sainte Marie-Madeleine de Wanze - Décision
9. Situation de caisse pour le 1er trimestre 2020 - communication
10. Approbation comptes annuels 2019 ADL
11. Prévention des radicalismes violents - prolongation de l'appel à projet Cellule de Sécurité Intégrale locale Radicalisme (CSIL-R) - Approbation du rapport d'activités et pièces justificatives
12. Règlement 2020 sur les primes communales à l'énergie - Disposition transitoire
13. Réseau points noeuds - convention - approbation
14. Nouveau nom de rue - décision
15. Adhésion à la centrale d'achat de l'AIDE - accord cadre pour les essais géotechniques, les essais géophysiques, les prélèvements et les analyses de sol des projets d'assainissement et d'égouttage - Adhésion à la centrale d'achat
16. Installation d'un système anti-noyade à la piscine de Wanze - Approbation des conditions et du mode de passation
17. Dépense urgente - Désignation d'un expert suite à l'effondrement du fenil - Approbation de l'attribution - Prise d'acte
18. Dépense urgente - Démolition du fenil de l'administration communale - Prise d'acte
19. Indemnités Accueillantes conventionnées COVID - Mars 2020
20. Subside à la Conférence des Elus pour achat de masques en tissus pour la population - confirmation de la décision du Collège
21. Subside à la Conférence des Elus pour achat de masques FFP2 - Confirmation de la décision du Collège du 23/03/2020
22. Plan solidaire de redéploiement économique COVID-19 - approbation
23. Motion pour un soutien financier régional suite aux répercussions de la pandémie du COVID 19 sur les marchés publics des pouvoirs locaux - Confirmation
24. Dépenses urgentes pour les fournitures sanitaires liées au Covid-19 - Confirmation
25. Plan de déconfinement en matière du personnel - communication

Point 4 - Demande d'accès à la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale pour la période 2020 à 2024

Depuis 2018, la Commune a la possibilité de souscrire une convention afin d'avoir accès à la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale. Cela permet d'octroyer automatiquement, à tous les redevables bénéficiant de l'intervention majorée, la réduction de 25€ sur la taxe immondices et de 25 € sur les

égouts. Ces personnes ne doivent ainsi plus se déplacer au service finances pour en faire la demande et cela entraîne une diminution conséquente de la charge de travail du personnel.

Les Conseillers ont dès lors marqué leur accord sur le contrat relatif à la communication de données à caractère personnel par la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale à la Commune de Wanze pour une période de 5 ans (2020-2024), en vue de l'octroi automatique d'avantages supplémentaires aux habitants bénéficiant d'une intervention majorée de l'assurance soins de santé.

Point 11 - Prévention des radicalismes violents - prolongation de l'appel à projet Cellule de Sécurité Intégrale locale Radicalisme (CSIL-R) - Approbation du rapport d'activités et pièces justificatives

Afin de percevoir le reste de la subvention dans le cadre de la Prévention des radicalismes violents - prolongation de l'appel à projet Cellule de Sécurité Intégrale locale Radicalisme (CSIL-R), la Commune est tenue de justifier l'emploi de la subvention pour le 1^{er} juin 2020 au plus tard au Service Public de Wallonie Intérieur et Action sociale.

Sur proposition du Collège, les Conseillers communaux ont approuvé le rapport d'activités et les pièces justificatives se rapportant à la Prévention des radicalismes violents. Ceux-ci avaient déjà reçu l'approbation du Chef de Zone de la Zone de police Meuse-Hesbaye.

Point 12 – Règlement 2020 sur les primes communales à l'énergie - Disposition transitoire

Le nouveau règlement communal portant sur les primes énergie, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020, ne peut s'appliquer aux citoyens qui font partie de l'ancien système de primes de la Région wallonne. Les Conseillers communaux ont marqué leur accord sur la proposition du Collège afin de permettre aux citoyens concernés par cette mesure transitoire de pouvoir bénéficier de l'ancien système de primes octroyées sur base des mètres carrés isolés ainsi que de la prime concernant l'installation d'une chaudière au gaz à condensation.

Point 13 - Réseau points nœuds - convention

Les travaux de balisage du réseau cycliste "points nœuds" sont réalisés sur les 4 communes du Pays Burdinale Mehaigne.

Les Conseillers communaux, sur proposition du Collège communal, ont approuvé les conditions de la convention entre la Province de Liège et la Commune de Wanze qui déterminent les rôles de chacun des acteurs concernés par ce réseau.

Le rôle de la Province consiste à:

1. Installer la signalétique (fourniture et pose) sur le réseau ;
2. Remplacer à sa charge les balises et les fûts endommagés ou disparus ;
3. Coordonner les informations relatives à l'état du réseau qui lui seront transmises par des particuliers, des communes et des associations de cycliste ;
4. Contrôler l'état du réseau au minimum une fois par an durant la période hivernale afin que le réseau soit parfaitement en ordre au printemps ;
5. Prendre à sa charge la fourniture et la pose de panneaux destinés à renforcer la sécurité et l'attractivité du réseau (ex : pour des sens uniques limités, pour des chemins réservés aux modes doux et au charroi agricole, limitation de vitesse).

6. Maintenir à jour un cadastre des balises du réseau ;
7. Déplacer éventuellement les panneaux en raison de problèmes de visibilité, d'adaptations ponctuelles d'itinéraires ;
8. Nettoyer les panneaux sales (mousse, graffitis, etc).

Le rôle de la Commune consiste à :

1. Entretien des chemins et sentiers communaux repris dans le réseau (fauchage des abords, taille des haies...)
2. Dégager la végétation susceptible de masquer les balises ;
3. Garantir un accès aisé aux chemins repris dans le réseau ;
4. Remettre les balises correctement en place lors de travaux effectués sur la signalisation routière communale ;
5. Assurer un travail de veille passive sur la signalétique elle-même ;
6. Notifier à la Province, toute dégradation, vol et tout fait généralement quelconque pouvant engager la responsabilité de cette dernière et dont la Commune aurait connaissance ;
7. En cas d'adaptation de la signalisation communale en vue de renforcer la sécurité et l'attractivité du réseau, adopter les arrêtés complémentaires de police nécessaires ;
8. Ne pas modifier ou compléter, de sa propre initiative, les itinéraires du réseau et les emplacements des panneaux.

Point 14 - Nouveau nom de rue

Le Collège communal a proposé aux Conseillers communaux de nommer la nouvelle voirie sise entre la rue Sous les Roches et la Chaussée de Tirlemont, rue Marie Guisse. Le Conseil a marqué son accord sur cette proposition.

Le Collège communal, souhaitant mettre en valeur des femmes wanzaises influentes, a proposé la dénomination "rue Marie Guisse" car elle évoque ainsi le souvenir d'une femme ayant fait preuve de courage lors des dernières confrontations de 1940 - 1945 et ayant joué un rôle important dans la Résistance à Wanze durant ce conflit.

Point 15 - Adhésion à la centrale d'achat de l'AIDE - Accord cadre pour les essais géotechniques, les essais géophysiques, les prélèvements et les analyses de sol des projets d'assainissement et d'égouttage

Les communes de la Province de Liège ont la possibilité d'avoir recours à la centrale de marché dans le cadre de leurs dossiers conjoints avec l'A.I.D.E. Ce marché de services consiste à réaliser, dans le cadre des projets d'assainissement repris dans les programmes d'investissement communaux et les programmes d'investissement de la S.P.G.E, des campagnes d'essais:

- une étude géologique sur base des données bibliographiques réalisée dans le cadre d'un chantier en zone reconnue d'anciennes exploitations et/ou de contraintes géologiques particulières (karst, zones de glissements,...)
- des tomographies électriques
- de la sismique réfraction
- de la microgravimétrie
- du radar géologique (G.P.R.)
- des forages non destructifs
- des essais de pénétration

- l'installation de piézomètres
- des essais de perméabilité
- des essais pressiométriques
- le prélèvement d'échantillons élémentaires
- la réalisation d'échantillons composites
- des analyses de pollution du sol
- la rédaction de rapports de qualité des terres
- la rédaction du rapport global

Le recours à cette centrale de marché permettra à la Commune de Wanze de bénéficier de prix concurrentiels.

Les Conseillers ont décidé, sur proposition du Collège, d'adhérer à cette centrale d'achat pour une durée de 12 mois, renouvelable trois fois tacitement.

Point 16 - Installation d'un système anti-noyade à la piscine de Wanze - Approbation des conditions et du mode de passation

Sur proposition du Collège communal, les Conseillers communaux ont approuvé le cahier des charges "Installation d'un système anti-noyade à la piscine de Wanze" dont le montant estimé s'élève à 161.403,72 € TVAC.

Points 17 et 18 - Dépense urgente - Effondrement du fenil de l'Administration communale

Suite à l'effondrement du fenil en mars dernier, le Collège communal a désigné en urgence une entreprise afin d'étudier la stabilité de la structure restée en place et une autre entreprise afin de sécuriser les parties endommagées. Les Conseillers communaux ont approuvé ces dépenses urgentes.

Point 19 - Indemnités Accueillantes conventionnées COVID - Mars 2020

4 accueillantes ont toujours le statut d'accueillantes conventionnées et sont donc rémunérées en fonction des présences réelles des enfants. Pour compenser la perte de revenu suite aux mesures de confinement, les Conseillers communaux ont ratifié la proposition du Collège relative à l'octroi d'une indemnité aux 4 accueillantes afin de leur garantir un revenu moyen.

Points 20 et 21 - Subside à la Conférence des Elus pour achat de masques en tissu pour la population et de masques FFP2

Les Conseillers communaux ont confirmé la décision du Collège communal d'octroyer un subside à la Conférence des Elus d'un montant de 29.128€ pour l'achat de masques en tissu à destination de la population et d'un montant de 5.613,35€ pour l'achat de masques FFP2.

Point 22 – Plan solidaire de redéploiement économique COVID-19

Les Conseillers ont approuvé le Plan solidaire de redéploiement économique mis en place dans le cadre de la crise sanitaire.

Point 23 – Motion pour un soutien financier régional suite aux répercussions de la pandémie du COVID-19 sur les marchés publics des pouvoirs locaux

La législation sur les marchés publics permet aux entrepreneurs, lorsqu'il y a des circonstances exceptionnelles comme le COVID-19, de demander une révision de leurs prix. Les entrepreneurs sont alors tenus de justifier cette hausse de prix. Si leur demande est valable, la Commune doit ensuite payer ces suppléments. Une motion sollicitant la Région pour obtenir un soutien financier a été rédigée afin d'aider la Commune à compenser ces suppléments. Sur proposition du Collège communal, les Conseillers ont approuvé cette motion.

Point 24 – Dépenses urgentes pour les fournitures sanitaires liées au COVID-19

Suite à la crise sanitaire exceptionnelle liée au COVID-19 et afin de limiter la propagation de ce virus, citoyens et travailleurs doivent pouvoir bénéficier de masques, de gel hydroalcoolique et d'autres moyens de protection si nécessaire (plexiglass, gants,...). Afin d'assurer la continuité du service public et pour d'évidentes raisons de santé publique, les autorités communales wanzoisées ont décidé d'engager une dépense urgente pour l'achat de fournitures sanitaires liées au COVID-19. Dans ce cadre, les membres du Conseil communal ont approuvé cette dépense et ont décidé de la prévoir à la prochaine modification budgétaire ordinaire de l'exercice 2020 pour un montant de 100.000€.

Ce montant est destiné à couvrir, entre autres, les frais suivants :

- Commande de 1200 masques FFP1 et 4150 paires de gants distribués rapidement au personnel soignant (médecins, dentistes, infirmières à domicile, aides-soignantes, sages-femmes et kinésithérapeutes)
- Via la Conférence des Elus "Meuse-Condroz-Hesbaye", participation pour l'achat groupé de 40.000 masques FFP3
- Equipement, par les ouvriers communaux, des comptoirs des pharmacies de plexiglas ainsi que celui du Poste Médical de Garde de Hesbaye liégeoise
- Achat via la Conférence des Elus de masques en tissu pour les communes de l'arrondissement Huy-Waremme
- Achat du matériel pour la confection de 15.000 masques en tissu par des bénévoles

Unanimité pour l'ensemble des points.

Absence de Mme Sarah Wanet et de M. Pierre-Yves Colet.